



Sixième rapport de la Commission A

La Commission A a tenu sa quatorzième séance le 23 mai 2007 sous la présidence du Dr R. R. Jean Louis (Madagascar).

Il a été décidé de recommander au Conseil exécutif d'adopter, à sa cent vingt-deuxième session, la décision ci-jointe relative au point suivant de l'ordre du jour :

12. Questions techniques et sanitaires

12.7 Stratégies et interventions fondées sur des données factuelles visant à réduire les méfaits de l'alcool

Une décision

Point 12.7 de l'ordre du jour

**Stratégies et interventions fondées sur des données factuelles
visant à réduire les méfaits de l'alcool**

La Soixantième Assemblée mondiale de la Santé a décidé qu'un point intitulé « Stratégies et interventions fondées sur des données factuelles visant à réduire les méfaits de l'alcool » et les documents connexes examinés à l'Assemblée de la Santé devraient être inscrits à l'ordre du jour de la cent vingt-deuxième session du Conseil exécutif en janvier 2008, et a prié le Directeur général de poursuivre ses travaux sur la question d'ici là.

= = =